

S'engager avec le dispositif « Développer le Vélotourisme »

Collectivités territoriales, restaurateurs, hébergeurs, offices du tourisme, sites touristiques, haltes fluviales, ports fluviaux, empruntez le chemin du vélotourisme !

A travers ce dispositif, l'ADEME vous accompagne pour devenir « Accueil Vélo », implanter des aires de service ou participer au développement du réseau cyclable en France.

Webinaire le 16 avril 2024 de 14h à 15h30 pour :

- Comprendre les enjeux du dispositif « Développer le vélotourisme » et ses évolutions
 - Connaître son fonctionnement
 - S'inspirer d'exemples concrets

Financé par

**Destination
France** 

S'inscrire [ici](#)

